



COMPARAISON TARIFS SECTEUR PRIVÉ (2021)

	Volume photocopies & impressions (A)	Forfait photocopies + volume impressions (A)	Volume photocopies & impressions (B)	Forfait photocopies + volume impressions (B)	Licence combinée y compris utilisation numérique	Licence combinée y compris utilisation numérique avec code promo
Bureau de comptabilité 4 employés ETP	€ 55	€ 87	€ 37	€ 79	€ 65	€ 55
Entreprise chimique 26 employés ETP	€ 357	€ 460	€ 241	€ 407	€ 337	€ 273
Entreprise pharmaceutique 121 employés ETP	€ 1.663	€ 2.626	€ 1.120	€ 2.378	€ 2.082	€ 1.815
Entreprise alimentaire 88 employés ETP	€ 1.210	€ 1.558	€ 815	€ 1.378	€ 1.081	€ 924
Compagnie d'assurance 425 employés ETP	€ 5.842	€ 9.223	€ 3.937	€ 8.354	€ 7.250	€ 6.375

Explication de la comparaison des prix

Utilisation numérique = scans, copies numériques de l'internet ou une boîte mail, communication numérique via mail, Zoom/Teams, intranet, Powerpoint, ..., et archivage numérique d'oeuvres protégées dans les limites de la licence. Tarif par page photocopies: 0,0554 EUR – tarif par page impressions: 0,066 EUR. Forfait photocopies: 8 (cat I) / 12 (cat II) / 20 (cat III) EUR par employé sur la base de la grille tarifaire standardisée – Arrêt ministériel novembre 2017. Tarifs licence combinée sur www.reprobel.be / "secteur privé et public". Code promo: réduction tarifaire en cas d'accord sectoriel (toutes entreprises) ou de convention individuelle avec Reprobel (grandes entreprises). Tous tarifs sur base annuelle et hors TVA. Déclarations pour photocopies peuvent être contrôlées par rapport au volume brut et au pourcentage d'oeuvres protégées, tant auprès de l'entreprise même qu'auprès de la société de leasing / fournisseur d'appareils de reproduction. Tarif par page majoré pour photocopies en cas de non-déclaration ou de déclaration tardive ou incorrecte. Expertise par un réviseur nommé par le ministre possible – en cas de déclaration incorrecte, le coût de cette expertise peut être à charge de l'entreprise. Pour les impressions et l'utilisation numérique (et les photocopies), des constats sur place dans l'entreprise par un contrôleur assermenté de Reprobel peuvent être effectués. Si l'entreprise ne possède pas d'une licence individuelle appropriée pour chaque acte par rapport à d'oeuvres protégées par le droit d'auteur de tous les membres du personnel, et si elle ne souscrit pas à la licence combinée de Reprobel, il y a une infraction au droit d'auteur. Dans ce cas, les juges appliquent un surplus sur le tarif de licence normal comme sanction (typiquement x 3).

Les exemples sont purement illustratifs et basés sur un certain nombre de scénarios **Scénario A**: entreprise avec un degré de numérisation limité --) 220 reproductions sur papier d'oeuvres protégées par employé (une page par jour ouvrable) dont 1/3 PHO (73) en 2/3 IMP (147) + utilisation numérique. **Scénario B**: entreprise avec un degré de numérisation élevé --) 145 reproductions sur papier d'oeuvres protégées par employé (0,66 pages par jour ouvrable) dont 20% PHO (29) en 80% IMP (116) + utilisation numérique.